

Vendredi 19 mars 2020  
Réf. : 33.20 - PRESSE 1/2

Association  
Maison  
Médicale  
A.P.M.G.

## COVID-19 Organisation sanitaire et hospitalière du bassin alésien

Face à la progression de l'épidémie, les acteurs du système de santé s'adaptent et organisent leur réponse pour permettre une prise en charge plus adaptée et évolutive. Il est important que chacun prenne conscience de la gravité de la situation et privilégie le confinement strict pour faire barrage à la progression du COVID-19.

**Avant tout, restez chez vous.**

Si vous avez des symptômes : température supérieure à 38°, maux de tête, diarrhées, chute chez les personnes âgées.

### En 1er lieu :

Contactez votre médecin traitant ou rendez-vous à la Maison médicale de garde; La Maison médicale de garde se réorganise et se relocalise provisoirement pour apporter une réponse renforcée afin de mieux répondre en 1ère intention aux besoins de la population.

**A partir du mardi 24/03/2020, elle sera transférée au gymnase du Complexe sportif de la Prairie** (à côté du stade Pibarot) et sera ouverte du lundi au vendredi de 18h00 à minuit, le samedi de 09h00 à minuit et les dimanche et jours fériés de 08h00 à minuit.

### En 2ème lieu :

Les Etablissements de santé se sont réorganisés pour libérer des lits et des personnels, au niveau des urgences et dans tous les services. Ils sont prêts aujourd'hui pour accueillir les personnes affectées par le COVID-19.

### 1- Les urgences :

- Pour toutes les urgences habituelles **sans symptômes typiques du COVID-19** (fièvre, toux...), adressez-vous en priorité à la Nouvelle Clinique Bonnefon.

- Pour toutes les urgences **avec ou sans symptômes typiques du COVID-19**, le CH ALES-CEVENNES les prend en charge (après appel au Centre 15 pour les personnes avec symptômes typiques du COVID-19).

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Vendredi 19 mars 2020

Réf. : 33.20 - PRESSE 2/2

Association  
Maison  
Médicale  
A.P.M.G.

Deux circuits spécifiques sont en place pour l'accueil et l'hospitalisation :

L'accueil se fait dans un poste médical avancé qui oriente les patients suivant leur pathologie vers :

- circuit COVID-19 spécifique sans croisement de flux,
- circuit non COVID-19 sécurisé pour les urgences habituelles :
  - Soit au CH ALES-CEVENNES où les chirurgiens sont présents aux urgences en plus des urgentistes,
  - Soit sur la Nouvelle Clinique Bonnefon qui réoriente une partie des urgences habituelles du CH ALES.

## 2-L'hospitalisation :

Des lits spécifiques dédiés COVID-19 ont été libérés sur les deux établissements alésiens.

Au CH ALES-CEVENNES :

- 8 lits d'urgences pour isoler les patients, après l'accueil aux urgences.
- passage de 8 à 18 lits de réanimation.
- 31 lits « chauds » dédiés COVID-19 au niveau 0 de l'hôpital autour de la réanimation.

A LA CLINIQUE BONNEFON :

- 29 lits pourront être utilisés en cas de débordement du CH ALES,
- 25 lits pourront les compléter si le besoin se fait ressentir.

Bien entendu, le dispositif complète celui mis en place depuis le début de la semaine avec le déclenchement de la phase 2 du plan blanc dans les établissements de santé : interdiction des visites, déprogrammation des interventions non urgentes et des consultations, confinement...

**Votre attitude citoyenne et votre adaptation aux contraintes seront les meilleurs garants de votre aide au personnel soignant qui fait face et qui se démène pour vaincre cette épidémie.**

**Mais toutes ces mesures ne peuvent servir que si chacun, individuellement et collectivement y met du sien. Aidez les soignants en restant chez vous, afin qu'ils puissent se concentrer sur cet objectif prioritaire.**

Votre compréhension des contraintes est indispensable.

Merci à vous.

Association Maison Médicale A.P.M.G.